



**VILLE DE SION**

## **MISE AU CONCOURS**

La Ville de Sion met au concours un poste de

# **magasinier – gestionnaire en logistique**

rattaché au service des travaux publics, section de la voirie.

### **Missions principales**

De manière générale, le titulaire aura pour tâches essentielles :

- l'accueil des transporteurs pour le retrait ou la livraison de matériel;
- le contrôle de la documentation (bons de commande, références, quantités, etc.);
- la préparation des documents pour la remise du matériel (bons de livraisons, etc);
- l'aide ponctuelle aux chauffeurs pour le chargement de la marchandise;
- la saisie informatique des différentes opérations (inventaire, liste matériel, etc.).

### **Conditions d'engagement**

- être au bénéfice du CFC de gestionnaire en logistique (magasinier);
- avoir une expérience dans la logistique ou la gestion de stocks ;
- être en possession d'un permis de cariste serait un atout;
- posséder une très bonne maîtrise des logiciels courant en informatique;
- être de langue maternelle française;
- être dynamique, organisé et consciencieux;
- accepter de se soumettre à des horaires irréguliers (y c. les samedis et dimanches).

**Entrée en fonctions :** à convenir.

**Domiciliation :** avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

### **Traitement**

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Georges Joliat, chef du service des travaux publics au tél. 027 324 16 11, ou auprès du responsable de la voirie, M. Dominique Boll au tél. 079 610 90 43.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe «magasinier à la voirie» à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 21 juin 2011**.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.